

le référentiel IFSI 2026 — Vue d'ensemble

Domaines · Compétences · Unités d'enseignement · Synthèse pour les équipes pédagogiques

Diplôme d'État d'Infirmier · Grade Licence · Niveau 6 RNCP · Applicable sept. 2026

Arrêté du 20 février 2026

NOR : ESR52601184A

180

ECTS · total

114

ECTS théorie
dont 28 consolidation

66

ECTS stages
dont 10 consolidation

6 semestres

1 semestre = 30 ECTS
= 20 semaines formation + 2 semaines congés

Volume total de formation : 4 620 h

2 310 h
Enseignement clinique

1 890 h
Enseignement & encadrement

420 h
Autonomie

780 h
Travail pers. max.

A Sciences infirmières & raisonnement clinique

15 ECTS

- C1 Élaborer le diagnostic infirmier
C2 Définir les interventions — déontologie, éthique, co-construction
Cgén. Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique adapté
Cgén. Exercer une activité professionnelle conforme à la législation, à la déontologie et à l'éthique

UE	INTITULÉ	ECTS
A.1	Fondements des sciences infirmières et raisonnement clinique	9
A.2	Législation, déontologie, éthique	6 (2c)

B Pratiques cliniques infirmières, qualité & gestion des risques

45 ECTS

- C3 Réaliser des soins (dépistage → palliatif) — consultation IDE
C4 Prescrire des soins de santé et examens complémentaires
Cgén. Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique — urgence et situation sanitaire exceptionnelle

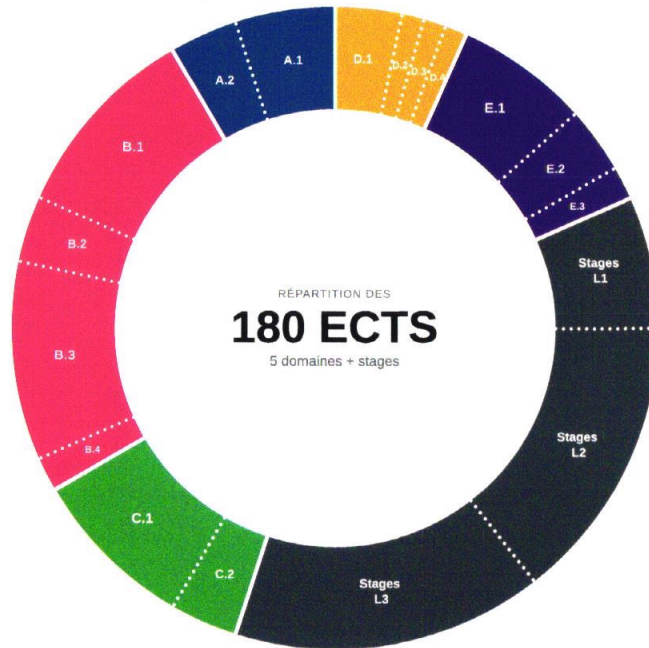
UE	INTITULÉ	ECTS
B.1	Sciences biomédicales · pédiatrie 2 ECTS · psychiatrie 2 ECTS	18 (3c)
B.2	Sciences humaines et sociales	6 (2c)
B.3	Pratiques & interventions infirmières · FGSU niv.2 · santé mentale	18 (6c)
B.4	Démarche qualité et gestion des risques	3 (1c)

C Prévention & promotion de la santé

21 ECTS

- C5 Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé communautaire (c. gen)
C6 ETP, prévention, dépistage — consultation IDE
C7 Éducation & communication sur les enjeux environnementaux

UE	INTITULÉ	ECTS
C.1	Santé publique, promotion, prévention, ETP · SSES 5 ECTS · ETP 4 ECTS	15 (4c)
C.2	Santé environnementale & transition écologique · TEDS 3 ECTS	6 (1c)



RÉPARTITION DES
180 ECTS

5 domaines + stages

Cadre national : 86 ECTS ens. + 56 ECTS stages
Consolidation : 28 ECTS ens. + 10 ECTS stages (dès S4)
dont 3 UE libres 1 ECTS chacune (dom. C, D, E)
(Xc) = dont X ECTS cadre de consolidation

D Communication, travail en équipe & leadership

12 ECTS

- Cgén. Établir une relation adaptée en mobilisant les compétences psychosociales
C8 Gérer/organiser une structure d'exercice
C9 Organiser les activités de soins, transmettre via outils numériques
C10 Accompagner pairs, apprenants et autres professionnels (c. gen)
Cgén. Intégrer la dimension numérique dans les pratiques professionnelles

UE	INTITULÉ	ECTS
D.1	Savoir-être, communication professionnelle et leadership	6 (3c)
D.2	Coordination des activités, des soins et gestion d'une structure	2
D.3	Formation, développement des compétences et APP	2 (1c)
D.4	Numérique en santé · positionné en 1 ^{re} année	2

E Démarche scientifique, initiation à la recherche & méthodologie

21 ECTS

- C11 Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins
C12 Analyser des données scientifiques et professionnelles
C13 Formaliser des documents professionnels (démarche scientifique)

UE	INTITULÉ	ECTS
E.1	Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes · synthèse 4 ECTS	12
E.2	Langue vivante étrangère	6 (1c)
E.3	Méthodes de travail et aide à la réussite	3 (1c)

Enseignement clinique (stages)

66 ECTS

4 typologies : aiguë · stabilisée · soins de premier recours · vulnérabilité — min. 5 semaines/typo.
Min. 5 semaines santé mentale · min. 5 semaines santé de l'enfant
Présence par stage : min. 80 % (absence >20 % = stage non valide)
Présence annuelle : max. 10 % d'absences sur la durée totale
1 semaine = 35h = 1 ECTS

1^{re} année 12 sem. · 12 ECTS
2^e année 26 sem. · 26 ECTS
3^e année 28 sem. (10 consol.) · 28 ECTS

RÈGLES DE VALIDATION

- UE : ≥ 10/20 ou compensation intra-dom. (sauf E) si ≥ 9/20
- Semestre : toutes UE validées → 30 ECTS capitalisables
- Passage : 2 semestres validés ou min. 51/60 ECTS
- Accès 3^e A : S1 et S2 intégralement validés
- DEI : 150 ECTS + totalité épreuves et stages S6

ÉVALUATIONS NORMATIVES OBLIGATOIRES

- Consultation IDE avec prescription infirmière
- Injection en dispositif d'accès veineux central
- Pose de transfusion sanguine
- Prescription avec calculs de dose
- 2 sessions/an · Meilleure note retenue
- Redoublement : 30-50 ECTS de droit ; <30 ECTS sur avis